Arrêté du 30 septembre 2014
Arrêté du 1er août 2014

Liste des communes éligibles en zone B1

37 - Indre-et-Loire

Amboise, Ballan-Miré, Bléré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, La Ville-aux-Dames, Larçay, Luynes, Mettray, Montbazon, Montlouis-sur-Loire, Nazelles-Négron, Notre-Dame-d'Oé, Parçay-Meslay, Pocé-sur-Cisse, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Tours, Veigné, Vernou-sur-Brenne, Vouvray.